

<https://ricochets.cc/Gilets-jaunes-des-policiers-mutilent-volontairement-des-manifestants-avec-une.html>



# **Gilets jaunes : des policiers mutilent volontairement des manifestants, avec une impunité organisée**

- Les Articles -

Date de mise en ligne : mercredi 9 janvier 2019

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---





**Quand un manifestant est touché au visage, oeil crevé, mâchoire brisée, oreilles arrachées, etc... Ce n'est pas comme on tente de nous le faire croire un accident, c'est parfaitement volontaire et sur ordre. Les lanceurs de flashballs sont équipés d'un viseur holographique ultra précis, ce n'est donc jamais un accident, c'est une volonté politique.**

### **Des policiers mutilent volontairement en visant la tête, au risque de tuer !**

Au cours de chacune des manifestations que nous avons suivies depuis le 8 décembre, le processus se répète : les manifestants marchent dans le calme. Soudain, les forces de l'ordre organisent une nasse. Enferment les manifestants dans un périmètre restreint pendant une demi-heure ou une heure. La tension monte, les forces de l'ordre tirent des gaz lacrymogènes, la tension monte encore d'un cran, les affrontements deviennent plus violents, la police riposte avec des grenades de désencerclement et des tirs de LBD 40. Il ne s'agit pas de prendre parti dans un match qui opposerait les gilets jaunes aux forces de l'ordre, mais de dresser un constat objectif, basé sur une observation in situ. A chaque fois que la police a nassé sans raison apparente les manifestants, cela a dégénéré. Ce fut le cas par exemple lors de l'Acte VIII quand la police a soudain stoppé la manifestation au niveau du musée d'Orsay et de la passerelle Léopold-Sédar-Senghor. Jusque là, il n'y avait pas eu d'affrontements. A de très nombreuses reprises, l'usage des grenades de désencerclement ou les tirs de LBD étaient inutiles, la sécurité des forces de l'ordre n'étant pas mise en cause. Rien en tout cas qui ne pouvait se régler avec du gaz lacrymogène.

Quelles responsabilités ?

« Vous savez, ces blessures laissent des séquelles à vie. Nous sommes une sorte d'association des gueules cassées par armes de la police », explique un membre du collectif [Désarmons-les](#). « Avant 2018 on avait 2 ou 3 personnes mutilées par ans. En 2018, avant les gilets jaunes, on était plutôt autour de 5. Depuis novembre, les chiffres explosent », poursuit-il.

L'usage des LBD est autorisé par le responsable hiérarchique, qui tient ses directives du préfet, qui les tient lui-même du ministère, indique un policier. « C'est la plupart du temps oral et nous savons très bien que celui qui sera poursuivi, c'est le policier auteur des tirs, pas l'Etat », conclue-t-il.

Mais comme la plupart des policiers auteurs des tirs sont en civil, sans signe distinctif permettant de les identifier, les procédures ont peu de chances d'aboutir... Pratique.

**Ce qui explique mieux pourquoi les policiers souvent masquent illégalement leur numéro de matricule...**

## **Gilets jaunes : des policiers mutilent volontairement des manifestants, avec une impunité organisée**

Les chefs et l'Etat se défilent, et couvrent les policiers qui enlèvent leur matricule. Au final, rare seront les policiers poursuivis, et s'ils ont un procès ils s'en tirent presque toujours avec des peines plutôt légères, du sursis.